



Direction du greffe

Ville de  
**Mercier**

Hôtel de ville  
869, boul. St-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage  
Mercier (Québec) J6R 2L3  
Téléphone : 450 691-6090  
Télécopieur : 450 691-6529

[www.ville.mercier.qc.ca](http://www.ville.mercier.qc.ca)

**Extrait du Livre des Procès-Verbaux de la séance ordinaire tenue le 8 octobre 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.**

**À laquelle il y avait quorum sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.**

**N° 2019-10-473 UTILISATION DE LA TAXE D'IMMATRICULATION DE LA COURONNE SUD À LA CMM.**

CONSIDÉRANT la taxe supplémentaire de 50 \$ par année lors du renouvellement de l'immatriculation des automobilistes de la Rive-Sud et de la Rive-Nord dès 2021;

CONSIDÉRANT qu'il y a un manque de desserte en transport vers Montréal et pour couvrir l'Est et l'Ouest de la Couronne Sud;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy, appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu :

- QUE ce Conseil demande à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de s'assurer que les montants récoltés par l'entremise de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade pour la Couronne Sud soient spécifiquement utilisés à des fins d'amélioration des réseaux de transport collectif pour l'ensemble des municipalités de la Couronne Sud;
- QUE ce Conseil demande à la CMM de faire des pressions nécessaires afin que l'ARTM utilise les sommes d'argent provenant de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade au bénéfice du secteur de la Couronne Sud;
- QUE la présente résolution soit transmise à la CMM et à la Table des préfets et élus de la Couronne Sud.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

(S)Lise Michaud  
Lise Michaud, mairesse

(s)Denis Ferland  
Denis Ferland, greffier

COPIE VIDIMÉE  
CE 9 octobre 2019

Denis Ferland, Greffier